

## SEANCE CONSEIL MUNICIPAL

22 JUIN 2020

*Présidence : Claude HENNEQUIN, Maire*

*Présents : Mr DUVAL Mme DUTHEIL Mr POTET Mme ALLORENT-BRIONNE Mrs LELIEVRE LANGEARD HELAINE Mmes PETIT et VILLAIN Mr LEJEUNE et Mme SAVARY.*

*Absent excuse: Mr DECOMBE*

*Absents: Mrs EVE et LESAULNIER*

*Secrétaire de séance: Mr Aurélien POTET.*

### **COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2019**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion et le compte administratif 2019. Ils se traduisent par un excédent global de clôture de 129 735€ pour la section de fonctionnement et un déficit global de clôture de 52 353€ pour la section d'investissement.

Il vote à l'unanimité l'affectation des résultats comme suit : compte 1068 : couverture du déficit d'investissement : 52 353€ et 77 382€ en excédent reporté.

### **VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2020**

Le conseil municipal maintient les mêmes taux d'imposition des taxes directes locales que l'année précédente : Foncier bâti : 13.07, Foncier non bâti : 28.04.

### **PRIX REPAS CANTINE SCOLAIRE**

Le conseil municipal maintient les mêmes prix que l'année dernière : 3.00€ pour les enfants et 3.50€ pour les adultes. (10 pour et 2 abstentions).

### **REVISION LOYER LOGEMENT ECOLE n°2**

Le conseil municipal fixe le montant mensuel du loyer du logement occupé par Mr LELIEVRE et Mme LHULLIER à 406€ à compter du 01 juillet 2020.

### **INFORMATIONS**

-L'effectif scolaire est presque au complet à la date du 22 juin.

-Anne VILLAIN fait part du manque d'entretien sur le site Timber-trail dans le bois du Boulay.

-Les déchetteries devraient rouvrir à partir du 13 juillet 2020 sans rendez-vous.

